MOVIS
CÔTE D'IVOIRE

COMMUNIQUÉ

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT (OPR) SUR LES ACTIONS MOVIS CI

La société MOVIS CI informe le public et l'ensemble de ses actionnaires qu'une Offre Publique de Retrait (OPR) sera lancée, en vue de la radiation volontaire de ses actions de la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Justification de l'Offre

MOVIS CI traverse depuis plusieurs années des difficultés financières importantes, ayant conduit à l'accumulation de déficits cumulés de plus de 12 milliards de FCFA sur les trois derniers exercices. À la clôture de l'exercice du 31 décembre 2023, la société a enregistré un résultat net déficitaire de 3,51 milliards de FCFA, portant son compte "Report à nouveau" débiteur à 7,27 milliards de FCFA.

Ces difficultés résultent notamment de :

- La dérégulation du secteur d'activité, ayant impacté négativement la productivité ;
- Les difficultés de recouvrement des créances, en raison de clients défaillants ou ayant cessé leurs activités, entraînant une détérioration de la trésorerie ;
- Une augmentation significative des charges, sans amélioration des revenus.

Face à ces contraintes, MOVIS CI ne peut plus garantir la continuité de son exploitation, et ses actionnaires ont décidé de procéder à une radiation volontaire de la société de la cote de la BRVM, via cette Offre Publique de Retrait.

Modalités de l'OPR

L'opération sera initiée par MOVIS INTERNATIONAL, actionnaire majoritaire, qui s'engage à racheter l'ensemble des titres détenus par les actionnaires minoritaires souhaitant céder leurs actions.

- **Nombre d'actions concernées par l'OPR** : 111 actions composant le flottant à la BRVM
- **Prix de l'offre** : 40 000 FCFA par action
- **Période de l'OPR** : Du 21 avril au 21 mai 2025

Les actionnaires désirant participer à l'offre devront transmettre leurs bulletins de souscription à l'offre auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) agréées de l'UMOA, qui centraliseront les transactions conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Une demande de radiation du titre sera faite à la BRVM quel que soit le résultat de l'offre.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la BRVM ou votre SGI habituelle.

MOVIS CI
DIRECTION GENERALE
01 BP 1569 ABIDJAN 01